



# Apple : le hold-up mondial

**Apple est la première entreprise mondiale par sa capitalisation boursière : plus de 800 milliards \$. Dans la perspective du lancement des iPhone 8 et X, les investisseurs s'arrachent ses actions, qui ont augmenté de 40% entre janvier et septembre 2017.**

En 2016 Apple a fait des profits à hauteur de 46 milliards de dollars, soit une marge de près de 40%... Un iPhone 7 coûterait tout compris 190 € à produire, pour un prix de vente de 769 €.

Dans sa « lettre aux clients », Tim Cook, le PDG d'Apple, affirme « nous sommes aujourd'hui le premier contribuable d'Irlande, le premier contribuable des États-Unis et le premier contribuable du monde ». Mais l'opacité est grande sur cette contribution, même aux États-Unis. Apple y aurait payé 13 milliards de dollars en 2015, soit 18% de ses profits, beaucoup moins que le taux officiel de 35%. Mais à l'étranger, où elle réalise les deux-tiers de ses ventes et 70% de ses profits, elle ne paie quasiment pas d'impôts : 2,3% de ses profits à l'international. Tim Cook ment donc outrageusement quand il prétend respecter « le principe fondamental (qui) prévaut dans le monde entier : les bénéfices que réalise une société doivent être imposés dans le pays où la valeur est créée ».

**Les États européens sont en première ligne, à la fois victimes et complices de ce hold-up fiscal.**

<sup>1</sup> Elsa Trujillo, "L'iPhone 7 coûte 225 dollars à fabriquer pour Apple", Le Figaro, 21 septembre 2016, <http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2016/09/21/32001-20160921ARTFIG00138-l-iphone-7-coute-225-dollars-a-fabriquer-pour-apple.php>

<sup>2</sup> Tim Cook, "Message à la Communauté Apple en Europe", 30 Août 2016, <https://www.apple.com/fr/customer-letter/>

<sup>3</sup> C. Duhigg, D. Kocieniewski, "How Apple Sidesteps Billions in Taxes", New York Times, 28 avril 2012.

<sup>4</sup> L. Bershidsky, "How Apple Calculates and Pays Its Taxes", 1er septembre 2016, <https://www.bloomberg.com/view/articles/2016-09-01/how-apple-calculates-and-pays-its-taxes>.

# IMPUDENTE ÉVASION FISCALE

Jusqu'en 2016,

## **une filiale fantôme au**

**Luxembourg** drainait les profits européens d'iTunes – la plate-forme de musique en ligne d'Apple -, mais suite au scandale des Luxembourg Leaks, Apple a rapatrié cette activité à Cork, sa place-forte irlandaise. L'Irlande est maintenant seule en lice pour organiser l'évasion fiscale d'Apple en Europe.

En temps ordinaires, l'Irlande pratique déjà ouvertement un

## **dumping fiscal sur les bénéficiaires des**

**entreprises** : le taux d'imposition est de 12,5%, le plus faible d'Europe. Mais pour attirer les multinationales, tout comme le Luxembourg de Jean-Claude Juncker, elle a passé discrètement avec celles-ci des accords («tax ruling» ou «rescrit fiscal») qui leur assurent un taux d'imposition quasi-nul : pour Apple, la commissaire européenne Margrethe Vestager évalue qu'il a chuté jusqu'à 0,005% sur la période 2003-2014.



## **Apple a cependant commis une erreur : ne pas recourir au classique « Double Irish »,**

Cette manipulation fiscale légale en Irlande.

Il suffit de créer deux sociétés, la première réceptionnant les profits réalisés dans les autres pays d'Europe pour les transmettre à

la seconde, enregistrée en Irlande mais

taxée aux Îles Caïmans ou à Panama ! Au

lieu de cela, Apple a bêtement versé ses

dizaines de milliards de profits à une société,

Apple Operations International, qui n'est immatriculée nulle part, même pas dans un paradis fiscal...

Cette étourderie a permis à la Commission européenne de fonder juridiquement

## **l'amende de 13 milliards €**

infligée en août 2016. Amende d'ailleurs fortement sous-évaluée par rapport à une situation normale où l'imposition aurait lieu dans d'autres pays européens où Apple exerce ses activités : elle a été calculée en appliquant le taux irlandais ridiculement bas de 12,5%.

<sup>5</sup> Commission Européenne, "Aides d'État: l'Irlande a accordé pour 13 milliards d'EUR d'avantages fiscaux illégaux à Apple", 30 août 2016, [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-16-2923\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-2923_fr.htm)

<sup>6</sup> C. Taylor, "Apple's Irish company structure key to EU tax finding", The Irish Times, 2 Septembre 2016, <https://www.irishtimes.com/business/economy/apple-s-irish-company-structure-key-to-eu-tax-finding-1.2775684>

# ÉTATS APATHIQUES

On aurait pu s'attendre à ce que l'initiative de la commissaire Vestager donne le signal d'une offensive des États européens contre l'évasion fiscale d'Apple, Google & co. Il n'en a rien été, la commissaire européenne apparaissant au contraire « seule contre tous » : il semble que **les gouvernements redoutent davantage les représailles des multinationales américaines que la pression de leurs opinions publiques**. Ainsi le ministre français Michel Sapin s'est empressé de déclarer « **nous ne réclamons aucune part des 13 milliards** », privilégiant une démarche de redressement fiscal menée par Bercy au seul plan national.

## VENTES D'APPLE EN FRANCE EN 2016



4,4 MILLIONS  
D'IPHONE



880 000  
IPAD



668 000  
MAC

SEULEMENT 700 MILLIONS D'€  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES  
DÉCLARÉ PAR LES FILIALES  
FRANCAISES D'APPLE



PLUS DE 4 MILLIARDS D'€ QUI  
AURAIENT DÛ ÊTRE DÉCLARÉS EN  
CONSIDÉRANT LES PRIX MOYENS  
DE VENTE DE CES ARTICLES

**LE RESTE DISPARAIT EN IRLANDE**

Mais l'affaire se serait soldée par une micro-amende de 12 millions € pour Apple Retail France, la filiale qui gère les 20 Apple Stores français, et selon une information de l'Express (non confirmée par Bercy au nom du « secret fiscal »), une amende plus substantielle de 400 millions € pour Apple France, qui gère les autres activités du groupe. Apple a provisionné la première amende et aurait contesté la seconde, sans qu'on en sache davantage.

Quant aux ministres autrichiens et espagnols qui avaient dans un premier temps indiqué leur volonté de réclamer à l'Irlande leur part de l'amende, il semble qu'ils aient modéré leur enthousiasme puisqu'aucune démarche officielle n'a été annoncée. Les 13 milliards d'amende correspondent pourtant à des ventes non taxées d'iPhone et d'Ipad réalisées partout en Europe. Seul le Royaume-Uni a pris une initiative nouvelle, introduisant en 2015 un modeste « impôt sur les profits détournés » (Diverted Profit Tax, couramment appelée Google tax), qui impose à 25% les profits expatriés à l'étranger par des manipulations fiscales ; cet impôt devrait rapporter annuellement 350 millions £ au fisc britannique.

<sup>7</sup> J. Thoin-Bousquière, « Amende Apple: pourquoi le patriotisme économique européen a du plomb dans l'aile », L'Expansion, 20/09/2016, [http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/amende-apple-pourquoi-le-patriotisme-economique-europeen-a-du-plomb-dans-l-aile\\_1832506.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/amende-apple-pourquoi-le-patriotisme-economique-europeen-a-du-plomb-dans-l-aile_1832506.html)

<sup>8</sup> X. Berne, « La France ne compte pas demander une part des 13 milliards réclamés à Apple », 12 septembre 2016, <https://www.nextinpact.com/news/101334-la-france-ne-compte-pas-demander-part-13-milliards-reclames-a-apple.htm>

<sup>9</sup> BFM Business, 30/05/2017, <http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/redressement-fiscal-pour-la-filiale-francaise-d-apple-1174764.html>

<sup>10</sup> E. Paquette, « Optimisation fiscale: Apple dans le viseur de Bercy », L'Express, 22/11/2016, [http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/optimisation-fiscale-apple-presse-par-bercy\\_1853007.html](http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/optimisation-fiscale-apple-presse-par-bercy_1853007.html)

# PACTOLE FARAMINEUX

## LE LAXISME DES ÉTATS

font de même, mais aucune à cette échelle : ce sont aujourd'hui 230 milliards \$ de liquidités qu'Apple détient dans des paradis fiscaux<sup>11</sup>. Du coup, la firme n'a plus assez de cash pour verser des dividendes : en 2016 elle a préféré emprunté 12 milliards \$ pour pouvoir rémunérer ses actionnaires ! Rapatrier ses profits aux États-Unis lui aurait imposé d'en payer 35% au fisc américain, ce qu'Apple refuse absolument. Donald Trump a promis de baisser à 10% le taux d'imposition pour les multinationales américaines qui ramèneraient leurs liquidités au pays, mais la mesure va être difficile à faire avaliser par le Congrès. En attendant, le pactole d'Apple gonfle chaque année de plusieurs dizaines de milliards de dollars, une situation qui pourrait bien se révéler politiquement intenable, au moment où les coupes budgétaires réduisent les droits sociaux aux États-Unis comme ailleurs au nom de la lutte contre les déficits publics.

en particulier européens, a permis à Apple d'accumuler un trésor indécent dans les paradis fiscaux. D'autres multinationales

**Le scandale de l'évasion fiscale des multinationales est désormais au cœur du débat public en Europe. Pourtant Apple persiste à faire grossir sa monstrueuse cagnotte et les États continuent à tergiverser. Nos exigences sont simples**

**STOP  
OU ENCORE ?**

## UN MOT D'ORDRE: « APPLE PAIE

Apple doit respecter son engagement public à « payer ses impôts là où la valeur est créée ». **TES IMPÔTS ! »**

En ayant systématiquement recours à l'évasion fiscale, des multinationales comme Apple privent les États de ressources essentielles pour le financement des urgences sociales et écologiques.

Ces dernières années, la commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager, a multiplié les enquêtes et les amendes à l'égard d'Apple, Google, McDonald's ou Starbucks. Mais les avancées en terme de législation restent minimales et, en parallèle, la course au moins disant fiscal s'accélère, les États multipliant à la fois les annonces de baisse de l'impôt sur les sociétés et les niches fiscales visant à attirer les entreprises sur leur territoire.

Notre objectif principal est de faire en sorte que des multinationales comme Apple paient leur juste part d'impôts dans les pays où elles exercent réellement leurs activités.

<sup>11</sup> Christian Chavagneux, "Apple : pomme d'or ou pomme flétrie ?", 20 juin 2017, <https://www.alternatives-economiques.fr/apple-pomme-dor-pomme-fletrie/00078794>

# REVENDICATIONS DE RÉFORMES FISCALES

La transparence fiscale est indispensable pour atteindre l'objectif ci-dessus. Après des années de pression d'organisations citoyennes, la Commission et le Parlement européen viennent d'adopter une directive sur la transparence, instaurant le reporting public pays par pays pour les multinationales. Mais le Parlement a largement vidé le texte de son contenu en prévoyant une « clause d'exemption » pour les multinationales qui jugeraient les informations à publier « sensibles commercialement »<sup>12</sup>, ce qui est précisément l'éternelle justification du secret des affaires. Lors de l'adoption du texte par le Conseil de l'Union Européenne, la France doit exiger la suppression de cette clause d'exemption.

## TRANSPARENCE FISCALE POUR TOUS

D'autre part, Bercy doit cesser d'invoquer le secret fiscal pour occulter les pratiques scandaleuses d'Apple et des autres multinationales : au-dessus d'un certain seuil, l'évasion fiscale n'est plus une affaire privée mais un scandale public qui met à mal le financement des services publics et la cohésion sociale. Nous demandons au Ministre du budget de publier les redressements et les amendes infligées à Apple ainsi qu'aux banques et multinationales.

**LA FRANCE** Apple avait jusqu'au 3 janvier 2017 pour verser l'amende mais n'en a rien fait car elle lui refuse toute légitimité : selon Tim Cook, prétendre qu'Apple ne paie pas ses impôts est une "totale connerie politique" (total political crap)<sup>13</sup>. Avec le soutien de l'Irlande, Apple défie donc la Commission

**DOIT EXIGER SA PART**

**DE L'AMENDE EUROPÉENNE**

européenne. La commissaire Vestager a suggéré une méthode aux États pour renforcer la pression : "d'autres pays pourraient exiger d'Apple qu'elle paie plus d'impôts sur les bénéfices enregistrés par ses filiales irlandaises pour cette période. Cela pourrait être le cas s'ils considéraient, à la lumière des informations révélées par l'enquête de la Commission, que les risques commerciaux, les ventes et les autres activités d'Apple auraient dû être enregistrés sur leur territoire"<sup>14</sup>. Pourquoi les États n'en font-ils rien ?

Dans le cas de la France, considérant que le marché français représente environ 15% du marché de l'Union Européenne pour Apple, la part de l'amende européenne revenant au budget français serait de 2 milliards €. Mais l'amende européenne est fondée sur le taux normal d'imposition en l'Irlande (12,5%). Au taux d'imposition français (33%), Apple devrait 5 milliards d'impôts supplémentaires à la France depuis 2003. On peut alors considérer qu'Apple doit 75 euros à chaque français. Bien plus que les 400 millions d'euros qu'aurait demandé Bercy.

<sup>12</sup> Cécile Barbière, "Reporting pays par pays : une victoire contre l'optimisation fiscale", 5 juillet 2017, <https://www.euractiv.fr/section/economie/news/reporting-pays-par-pays-une-victoire-contre-loptimisation-fiscale/>

<sup>13</sup> R. Price, "Apple can't avoid its €13 billion Irish tax bill via Trump's tax reforms, EU says", 8 février 2017, Business Insider, [uk.businessinsider.com/apple-13-billion-irish-tax-bill-via-trump-tax-reform-vestager-commission-2017-2](http://uk.businessinsider.com/apple-13-billion-irish-tax-bill-via-trump-tax-reform-vestager-commission-2017-2)

<sup>14</sup> Commission Européenne, "Aides d'État: l'Irlande a accordé pour 13 milliards d'EUR d'avantages fiscaux illégaux à Apple", 30 août 2016. [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-16-2923\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-2923_fr.htm)

# UNE TAXATION DES MULTINATIONALES COMME ENTREPRISES UNITAIRES

Cette proposition s'insère dans la continuité du reporting pays par pays qui fournira les informations nécessaires à déterminer la répartition des profits.

Elle est d'ailleurs à l'étude à l'échelle européenne dans le cadre des négociations sur une Assiette Commune Consolidée pour l'impôt

sur les sociétés (ACCIS), mais avec un périmètre restreint à l'Union Européenne pour évaluer la base taxable. Elle pourrait aussi être mise en oeuvre, sans attendre un accord unanime, par un ou

plusieurs pays menant une coopération renforcée contre l'optimisation et l'évasion fiscale des multinationales. Par ailleurs, cette proposition ne doit pas être confondue avec celle de taxation du chiffre d'affaire proposée par le gouvernement français, qui pose quant à elle de nombreux problèmes techniques et politiques<sup>16</sup>.

La taxation unitaire annule les effets du déplacement artificiel des profits par les multinationales, mais elle ne met pas pour autant fin à la concurrence fiscale. En effet, les multinationales peuvent toujours choisir de déplacer physiquement leurs activités pour diminuer les emplois et le capital détenu dans un pays appliquant cette mesure (ce qui reste toutefois plus difficile que les simples manipulations comptables actuelles).

**Il est urgent de réformer la taxation des multinationales pour tenir compte de leur capacité à délocaliser artificiellement leurs profits vers les paradis fiscaux. Une "taxation unitaire" serait un pas important dans cette direction. Pour la mettre en oeuvre il faut d'abord ventiler entre les différents pays le profit global d'une multinationale à partir d'indicateurs de l'activité réelle de la multinationale dans chaque pays, tels que la main d'oeuvre, le capital et les ventes. Chaque pays peut alors appliquer son propre taux d'imposition sur la part des profits qui lui revient<sup>15</sup>.**

C'est pourquoi il est important de tenir compte aussi du volume des ventes (chiffre d'affaires) dans la répartition des profits, notamment pour les industries numériques (Google, Airbnb...) qui n'ont pratiquement pas besoin d'infrastructures physiques ni de salariés pour réaliser leur activité dans un pays. Cela souligne aussi la nécessité d'une mise en oeuvre collective de cette mesure à l'échelle européenne ou par une coopération renforcée via des accords fiscaux multilatéraux. Sous ces conditions, la taxation unitaire permettrait de lutter efficacement contre l'évasion fiscale, et sa mise en place doit être soutenue par la France et les institutions européennes.



<sup>15</sup> Pour plus de détails, voir par exemple : Sol Picciotto, "Taxing Multinational Enterprises as Unitary Firms", 15 juin 2016, <http://www.ictd.ac/publication/2-working-papers/126-taxing-multinational-enterprises-as-unitary-firms>

<sup>16</sup> Romaric Godin, "La proposition de taxe sur les géants de l'Internet est-elle sérieuse ?", 16 septembre 2017, Mediapart, <https://www.mediapart.fr/journal/international/160917/la-proposition-de-taxe-sur-les-geants-de-l-internet-est-elle-serieuse?>

# REVENDICATIONS ENVERS APPLE

Apple prétend respecter qu'elle paie ses impôts dans le pays où la valeur est créée. Mais dans les faits, la multinationale fait tout son possible pour dissimuler qu'elle paie très peu d'impôts. Nous exigeons donc qu'elle publie dès maintenant les montants de son impôt sur les sociétés dans tous les pays où elle est implantée et vend ses produits.

## LE REPORTING PUBLIC MAINTENANT !

Plus généralement, nous devons être en mesure de vérifier que les impôts payés par Apple sont en adéquation avec ses activités réelles. Si le reporting public, sans possibilité d'exemption, est adoptée par l'Union Européenne, ces données seront bientôt une obligation pour toutes les multinationales. Mais nous demandons à Apple de montrer la voie, en publiant son reporting dès maintenant et de manière rétroactive sur les années précédentes. Nous pourrions alors réellement juger si, comme elle le prétend, elle paie ses impôts là où elle exerce ses activités.

## PUBLIER SES IMPÔTS DANS CHAQUE PAYS